

**PROCÈS-VERBAL
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 07 mars 2023

À l'ouverture de la séance, sous la présidence de M. Claude BRENDER, maire, sont :

présents : Marie-Jeanne KIEFFER, Bruno NAEGELIN, Ghislaine BERINGER Etienne SIGRIST, Lilly ANCEL, Jean-Yves TRETZ, Jacky WASSMER, Cathy KURTZEMANN, Didier PEREIRA, Yannick MEAL, Karine BODEZ (arrive au point n° 5), Sandrine HEITZMANN, Florian GROSSON (arrive au point n° 3), Baptiste DESSAINT

absence excusée : Éric SCHWEIN, Nadia PIERSON – BEN YEKHLEF, Laurianne GROSS, Siegrid LESBAUPIN

absence non excusée :

procuration :

secrétaire de séance : Virginie STOCKY, directrice générale des services

Le quorum étant atteint, l'assemblée a qualité pour délibérer valablement

ORDRE DU JOUR

1. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU 09 FÉVRIER 2023
2. ACTES PRIS DANS LE CADRE DES DÉLÉGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
3. COMPTE ADMINISTRATIF 2022
4. AFFECTATION DES RÉSULTATS 2022
5. BUDGET PRIMITIF 2023
6. COMPTE DE GESTION 2022
7. ASSOCIATIONS - SUBVENTIONS 2023
8. ORGANISATION DU TEMPS SCOLAIRE – DÉROGATION
9. PROGRAMME DE VOIRIE 2022/2023 – PARKING EDF RUE DE L'EUROPE -
CONVENTION DE TRANSFERT DE MAÎTRISE D'OUVRAGE
10. COMMISSIONS ET GROUPEMENTS INTERCOMMUNAUX
11. DIVERS ET INFORMATIONS DIVERSES

SOMMAIRE



1. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU 09 FÉVRIER 2023.....	14
2. ACTES PRIS DANS LE CADRE DES DÉLÉGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL.....	14
3. COMPTE ADMINISTRATIF 2022	15
A. ADMINISTRATION GÉNÉRALE	15
B. ZONES D'AMÉNAGEMENT	15
4. AFFECTATION DES RÉSULTATS 2022	15
A. ADMINISTRATION GÉNÉRALE	15
B. ZONES D'AMÉNAGEMENT	16
5. BUDGET PRIMITIF 2023.....	16
A. ADMINISTRATION GÉNÉRALE	16
B. ZONES D'AMÉNAGEMENT	17
6. COMPTE DE GESTION 2022	17
7. ASSOCIATIONS – SUBVENTIONS 2023.....	17
8. ORGANISATION DU TEMPS SCOLAIRE – DÉROGATION	18
9. PROGRAMME DE VOIRIE 2022/2023 – PARKING EDF RUE DE L'EUROPE - CONVENTION DE TRANSFERT DE MAÎTRISE D'OUVRAGE	19
10. COMMISSIONS ET GROUPEMENTS INTERCOMMUNAUX	20
11. DIVERS ET INFORMATIONS DIVERSES	20
A. PROCHAINE SÉANCE.....	20

1. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU 09 FÉVRIER 2023

Le compte-rendu de la séance du 09 février 2023 n'appelle aucune observation et est approuvé à l'unanimité.

2. ACTES PRIS DANS LE CADRE DES DÉLÉGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

M. le maire rend compte des actes pris dans le cadre des délégations du conseil municipal en dates du 26 mai 2020, 15 septembre 2020 et 9 septembre 2021 (CGCT article L.2122-22) :

numéro	objet	date	page
DEL 6/2023	Mise à disposition salle des fêtes – Football club le 26.2.23	14.02.23	6
DEL 7/2023	Mise à disposition club house football – Cyril Monni le 25.2.23	17.02.23	7
DEL 8/2023	Mise à disposition salle des fêtes – Catherine BLONDÉ et Éric SCHWEIN le 25.03.23	17.02.23	8
DEL 9/2023	Mise à disposition salle des fêtes – Handball club le 25.2.2023	23.02.23	21
DEL 10/2023	Mise à disposition salle des fêtes – Conseil de fabrique – repas paroissial le 05.03.2023	24.02.23	22

DEL 11/2023	Mise à disposition salle des fêtes – M. Edith IMHOFF – vin du souvenir le 03.03.2023	01.03.23	23
DEL 12/2023	Mise à disposition salle des fêtes – Football club – gala Volksmusik le 12.03.2023	02.03.23	24
DEL 13/2023	MAPA : CAC - avenant n° 2 à la mission de contrôle technique – Qualiconsult	06.03.23	25

Le conseil municipal en prend acte.

3. COMPTE ADMINISTRATIF 2022

Arrivée de M. Florian GROSSON.

A. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Sous la présidence de Marie-Jeanne KIEFFER, le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte administratif 2022 qui se présente comme suit :

FONCTIONNEMENT	
Dépenses	8 550 216,14
Recettes	11 509 566,67
Excédent :	2 959 350,53
Déficit :	
INVESTISSEMENT	
Dépenses	1 740 595,41
Recettes	5 067 657,50
Excédent :	3 327 062,09
Déficit :	

B. ZONES D'AMÉNAGEMENT

Sous la présidence de Marie-Jeanne KIEFFER, le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte administratif 2022 qui se présente comme suit :

FONCTIONNEMENT	
Dépenses	0,00
Recettes	367 730,34
Excédent :	367 730,34
Déficit :	
INVESTISSEMENT	
Dépenses	292 877,73
Recettes	0,00
Excédent :	
Déficit :	292 877,73
Excédent global :	74 852,61

4. AFFECTATION DES RÉSULTATS 2022

A. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Sur proposition de M. le maire, le conseil municipal,

statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2022 ;

constatant l'excédent en section de fonctionnement de	2 959 350,53
constatant l'excédent en section d'investissement de	3 327 062,09
constatant la reprise en section d'investissement des restes à réaliser pour	3 072 163,17
constatant la reprise en section d'investissement des restes à recouvrer pour	110 000,00
à l'unanimité décide :	
d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :	
* 1068 excédent de fonctionnement capitalisé	0,00
* 002 excédent de fonctionnement reporté	2 959 350,53

B. ZONES D'AMÉNAGEMENT

Sur proposition de M. le maire, le conseil municipal,

statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2022 ;

constatant l'excédent en section de fonctionnement de	367 730,34
constatant le déficit en section d'investissement de	292 877,73
constatant la reprise en section d'investissement des restes à réaliser pour	0,00
constatant la reprise en section d'investissement des restes à recouvrer pour	0,00
à l'unanimité décide :	
d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :	
* 002 recettes de fonctionnement reportées	367 730,34
d'affecter le résultat d'investissement comme suit :	
* 001 déficit d'investissement reporté	292 877,73

5. BUDGET PRIMITIF 2023

Arrivée de Mme Karine BODEZ.

A. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Sur proposition de M. le maire, le conseil municipal, après avoir étudié, chapitre par chapitre les sections de fonctionnement et d'investissement, vote à l'unanimité le budget primitif 2023 qui s'équilibre comme suit :

FONCTIONNEMENT		
	Reports	Votes
Dépenses		12 667 774,53
Recettes		12 667 774,53
Excédent :		
Déficit :		
INVESTISSEMENT		
	Reports	Votes
Dépenses	3 072 163,17	4 781 898,92
Recettes	110 000,00	7 744 062,09
Excédent :		2 962 163,17
Déficit :	2 962 163,17	

B. ZONES D'AMÉNAGEMENT

Sur proposition de M. le maire, le conseil municipal, après avoir étudié, chapitre par chapitre les sections de fonctionnement et d'investissement, vote à l'unanimité le budget primitif 2023 qui s'équilibre comme suit :

FONCTIONNEMENT		
	Votes	
Dépenses		1 122 887,73
Recettes		1 182 730,34
Excédent :		59 842,61
INVESTISSEMENT		
	Reports	Votes
Dépenses		707 877,73
Recettes		707 877,73
Excédent :		
Déficit :		

6. COMPTE DE GESTION 2022

Sur proposition de M. le maire, le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve les comptes de gestion « administration générale » et « zones d'aménagement » de l'exercice 2022, présentés par M. Thierry BOEGLIN, responsable du service de gestion comptable de Colmar, et qui sont en parfaite concordance avec les écritures de l'ordonnateur.

7. ASSOCIATIONS – SUBVENTIONS 2023

Sur proposition de Mme Lilly ANCEL, le conseil municipal décide d'adopter le tableau des subventions 2023 d'un montant total de 200 000 €.

AMICALE SAPEURS-POMPIERS	5 653	PETANQUE CLUB FESSENHEIM	1 832
BRICOLAGE	202	STE DE TIR DE FESSENHEIM	1 280
BUSHIDO	354	STE SPORTIVE DE GYMNASTIQUE	1 156
CERCLE DE GENEALOGIE HH	0	TENNIS CLUB FESSENHEIM	1 142
CFSS	475	UNC	388
CHORALE STE CECILE	363	VOLLEY LOISIRS FESSENHEIM	556
DONNEURS DE SANG	298	ARBORICULTEURS D'OTTMARSHEIM	0
ENTENTE PEDESTRE	624	CMCAS (ski)	125
FOOTBALL CLUB FESSENHEIM	8 384	GAS OEUVRES SOCIALES	1 530
FOYER PAROISSIAL	287	LA PREVENTION ROUTIERE	80
GROUPE FASSANA	280	MUSIQUE ET CULTURE	80
HANDBALL CLUB	2 078	OCCE HAUT-RHIN	2 360
JARDINS FAMILIAUX COLLECTIFS	262	RONDE DES FETES	696
JUDO	4 515	UNION DEPARTEM. S-POMPIERS	520
LAC	2 747	FESSENHEIM NOTRE ENERGIE	0
LA NOUVELLE VAGUE	400	AFM TELETHON	150
LES AMIS DE SCHOELCHER	0	CC CENTRE HAUT-RHIN	300
LES AMIS DES QUILLES	643	Classes découverte et sorties scolaires	10 000
LES AMIS DU MUHLBACH	3 293	Ravalement façades particuliers et immeubles	20 000
MUSIQUE ESPERANCE	833	Fruits de la restauration fête de l'amitié	15 000
MX GENERATIONS	2 588	Fonds libres	69 016
NOT EN CHŒUR	270	Total :	130 984
NOUS IRONS A LA MARTINIQUE	0		
OMSCAL	39 240		

8. ORGANISATION DU TEMPS SCOLAIRE – DÉROGATION

Suite au décret n° 2017-1108 du 27 juin 2017 permettant aux communes qui le souhaitent de solliciter une dérogation afin d'organiser les enseignements scolaires sur 4 jours au lieu de 4 jours et demi, le conseil municipal de Fessenheim, par délibération du 11 juillet 2017, avait approuvé à l'unanimité le retour à la semaine de quatre jours.

Cette dérogation accordée par la direction académique des services de l'éducation nationale (DASEN) est valable pour une durée de trois ans. La dernière reconduction date de 2020 et doit donc être renouvelée pour l'année scolaire 2023-2024.

Le conseil d'école de l'école primaire Rhin – Arc-en-ciel a émis, le 6 mars 2023, un avis favorable à la reconduction du système dérogatoire de l'organisation de la semaine scolaire.

Mme Ghislaine BERINGER propose de donner un avis favorable au maintien des horaires actuels résultant de la semaine de quatre jours, à savoir :

Ecole maternelle		Ecole élémentaire	
Lundi	8h – 11h15 / 13h30 – 16h15	Lundi	8h – 11h30 / 13h30 – 16h
Mardi	8h – 11h15 /	Mardi	8h – 11h30 /

	13h30 – 16h15		13h30 – 16h
Jeudi	8h – 11h15 / 13h30 – 16h15	Jeudi	8h – 11h30 / 13h30 – 16h
Vendredi	8h – 11h15 / 13h30 – 16h15	Vendredi	8h – 11h30 / 13h30 – 16h

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :

☞ **de solliciter** auprès du directeur académique des services de l'éducation nationale un renouvellement de la dérogation à l'organisation de la semaine scolaire pour la rentrée scolaire 2023/2024.

9. PROGRAMME DE VOIRIE 2022/2023 – PARKING EDF RUE DE L'EUROPE - CONVENTION DE TRANSFERT DE MAÎTRISE D'OUVRAGE

Dans le cadre de son programme de voirie 2022/2023, la commune prévoit de réaliser des travaux de voirie dans la rue de l'Europe (aménagement de sécurité de la traversée du pont de l'écluse et réfection de voirie).

La rue de l'Europe fait partie du domaine public routier de la commune. Elle relie la RD52 au Rhin et elle dessert et franchit l'usine hydroélectrique puis les écluses de Fessenheim.

EDF est concessionnaire de l'aménagement hydroélectrique de Fessenheim en vertu de décret du 25 septembre 1959.

EDF souhaite profiter du programme de voirie 2022/2023 initié par la commune pour aménager l'emprise à l'est des sas d'écluses de Fessenheim en parking.

Le pont des écluses et ce futur parking font partie intégrante du domaine public concédé à EDF et du domaine public fluvial géré par VNF.

Afin de garantir une bonne coordination et qualité des travaux, il est proposé que la commune de Fessenheim assure la maîtrise d'ouvrage de l'ensemble des travaux, conformément à l'article L2422-12 du Code de la commande publique et selon des modalités énoncées dans la convention de transfert de la maîtrise d'ouvrages annexée à la présente délibération.

La mission de la commune portera notamment sur :

- la désignation du maître d'œuvre ;
- l'attribution du marché de travaux ;
- le suivi des travaux ;
- le suivi administratif, financier et comptable de l'opération ;
- la réception des travaux.

La commune assumera sans contrepartie financière le pilotage de l'opération. En revanche, les dépenses de maîtrise d'œuvre et de travaux liées à l'aménagement du parking EDF, supportées par la commune dans le cadre de l'opération, seront intégralement prises en charge par EDF pour un budget maximum estimé à 55 000,00 € HT.

La convention présentée a pour objet d'arrêter les conditions administratives, techniques et financières de ce transfert.

Sur proposition de M. le maire et après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- ☞ **d'approuver** les termes de la convention de transfert de la maîtrise d'ouvrages ci-annexée entre EDF et la commune de Fessenheim ;
- ☞ **d'autoriser** le maire à signer ladite convention.

10. COMMISSIONS ET GROUPEMENTS INTERCOMMUNAUX

Néant.

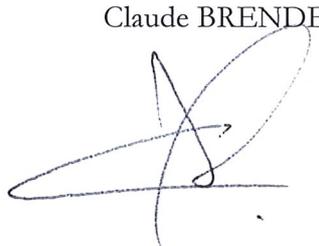
11. DIVERS ET INFORMATIONS DIVERSES

A. PROCHAINE SÉANCE

Sauf imprévu ou défaut de points à inscrire à l'ordre du jour, la prochaine séance du conseil municipal est fixée au jeudi 13 avril 2023 à 19 heures à la salle des fêtes.

Autres évènements :

- Prochains conseils municipaux : jeudi 11 mai 2023 (à la mairie), jeudi 8 juin 2023 (lieu à définir), jeudi 6 juillet 2023 (lieu à définir).
- Autres réunions : néant
- Évènements à venir :
 - 06 avril 2023 : don du sang à la salle des fêtes ;
 - 27 avril 2023 : célébration des 175 ans de la commémoration du décret d'abolition de l'esclavage dans les colonies françaises avec dépôt de gerbe au square Victor Schœlcher suivi de l'inauguration d'une fresque peinte sur un mur de clôture du musée (face intérieure) ;
 - 29 avril : organisation de la journée citoyenne ;
 - 07 mai : commémoration du 8 mai avec dépôt de gerbe au monument aux morts sur la place de Mirande.

<p>Le président de séance Claude BRENDER</p> 	<p>Le secrétaire de séance Virginie STOCKY</p> 
--	---

Date de publication sur le site Internet de la commune :